

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

18 December 1991

Doc. 6541

MOTION FOR A RESOLUTION

**on the role of the media
in situations of tension¹**

presented by Mrs GRENDELMEIER and others

1. In the line of its series of colloquies on mass media questions (East-West audiovisual co-operation, Orvieto, 1988 and parliamentary responsibility for the democratic reform of broadcasting, Prague, 1990) and further to the recent war in the Persian Gulf and its coverage by the media, the Committee on Culture and Education held a parliamentary hearing on the ethics of journalism (Helsinki, 26 June 1991).

2. Another war has now been devastating some republics of Yugoslavia, and in particular Croatia, for some months which, despite the fact that it is taking place within Europe, has attracted much less international media coverage with corresponding negative consequences for the neutrality of the reporting of the situation.

3. Situations of tension exist within other European states, as a result of such pressures as terrorism, the resurgence of extreme-right ideologies, nationality conflicts, xenophobia or anti-semitism, to name but a few, and the way in which the media has been dealing with these situations has not always escaped criticism.

4. As a result of political, economic and technological developments, the mass media in general and television in particular are now being reshaped. The Council of Europe has underlined the need to ensure that media concentrations do not undermine the existence of a plurality of independent and autonomous sources of information. In the light of the findings of the 3rd European Ministerial Conference on Mass Media Policy (Nicosia, 9-10 October 1991), the Committee of Ministers has instructed the Steering Committee on the Mass Media (CDMM) to continue studying this issue, which is also under consideration by the Assembly.

1. Referred to the Committee on Culture and Education: Reference No. 1765 (19th Sitting, 3 February 1992).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

18 décembre 1991

Doc. 6541

PROPOSITION DE RÉOLUTION

**sur le rôle des moyens de communication de
masse dans les situations de tension¹**

présentée par M^{me} GRENDELMEIER
et plusieurs de ses collègues

1. Dans le sillage de sa série de colloques sur les questions relatives aux moyens de communication de masse (coopération audiovisuelle Est-Ouest, Orvieto, 1988, le rôle des parlements dans la réforme démocratique de la radiodiffusion, Prague, 1990), et suite à la guerre récente du golfe Persique et à sa couverture par les médias, la commission de la culture et de l'éducation a tenu une audition parlementaire sur l'éthique du journalisme (Helsinki, 26 juin 1991).

2. Une autre guerre dévaste quelques républiques de la Yougoslavie, celle de Croatie en particulier, depuis plusieurs mois, mais cette guerre, bien qu'elle se déroule en Europe, a beaucoup moins retenu l'attention des médias internationaux et a par conséquent moins fait l'objet de reportages impartiaux, avec des conséquences négatives quant à l'objectivité de ceux-ci.

3. D'autres Etats européens connaissent des situations de tension, nées sous la pression de facteurs comme le terrorisme, la résurgence d'idéologies d'extrême droite, les conflits de nationalités, la xénophobie ou l'antisémitisme, pour ne prendre que quelques exemples, et la manière dont les médias ont traité ces situations n'a pas toujours été exempte de critiques.

4. Par suite des changements politiques, économiques et technologiques, les moyens de communication de masse en général, et la télévision en particulier, sont en pleine mutation. Le Conseil de l'Europe a souligné la nécessité de garantir que les concentrations de médias ne portent pas atteinte à l'existence d'une pluralité de sources d'information indépendantes et autonomes. A la lumière des conclusions de la 3^e Conférence ministérielle européenne sur la politique des communications de masse (Nicosie, 9 et 10 octobre 1991), le Comité des Ministres a chargé le comité directeur sur les moyens de communication de masse (CDMM) de poursuivre l'étude de cette question, sur laquelle l'Assemblée se penche également.

1. Renvoyée à la commission de la culture et de l'éducation: Renvoi n° 1765 (19^e séance, 3 février 1992).

5. Parliaments are the guarantors of both freedom of expression and the right of people to information. Particular attention should be given to the power of the visual image and the dangers of its misuses.

6. Further to its own work on this field, the Assembly should also examine the role of the media in situations of tension, in close co-operation with the CDMM and other competent bodies, with a view to recommending the adoption of appropriate guidelines and codes of conduct.

5. Les parlements sont les garants de la liberté d'expression et du droit des personnes à l'information. Il convient d'accorder une attention particulière au pouvoir des images et aux dangers que comporte l'abus de ce pouvoir.

6. A côté de ses propres travaux dans ce domaine, l'Assemblée devrait également examiner le rôle des moyens de communication de masse dans les situations de tension, en étroite coopération avec le CDMM et les autres organes compétents, en vue de recommander l'adoption d'un ensemble complet de lignes directrices et un code de conduite approprié.

Signed: *Signé:*

Grendelmeier, Hawlicek, Szelényi, Arnalds, Cem, Liapis, Parkanová, Noerens, Stig Gustafsson, Verbeek, Parry, Mezzapesa, O'Keeffe